

MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE 2015 FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA BONIFICATION STAGIAIRE DE 50 POINTS

CONDITIONS (cf annexe 1)

- Cette bonification concerne les stagiaires effectuant leur stage dans le 2nd degré de l'Education nationale ou dans un centre de formation COP.
- Elle est valable pour une seule année au cours d'une période de 3 ans.
- Elle porte sur le 1^{er} vœu.

ATTENTION : à cette demande doit être jointe copie de votre arrêté d'affectation.

Je soussigné

NOM :

NOM PATRONYMIQUE :

PRENOM :

DISCIPLINE DE RECRUTEMENT :

.....

SOUHAITE bénéficier pour le mouvement 2015 de la bonification de 50 points

Cocher la case

Le :

Signature :

A retourner avec votre dossier de demande de mutation, à la DPE, pour le 12 décembre 2014, au plus tard la veille du premier groupe de travail académique « vœux et barèmes ».